

DEC150130DR18

Décision portant nomination de M. Omar AOUADI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé et nommant M. Benoît FRESSE en qualité de directeur;

Considérant que M. Omar AOUADI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 21 au 23/09 et du 24 au 26/10/2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Omar AOUADI, T, est reconduit aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé, à compter du 01/01/2015.

M. Omar AOUADI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Omar AOUADI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Lille le 21 janvier 2015

Le directeur de l'unité
Benoît FRESSE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université Lille1 Sciences et Technologies
Philippe ROLLET